



Intervention du SGEN-CFDT Recherche^{EPST}

au CA Inserm du 3 octobre 2019

Au nom du SGEN-CFDT Recherche^{EPST}, nous tenons à remercier la Direction générale de l'Inserm pour avoir mis en place en juillet 2019 l'alignement des Indemnités de Fonction Suggestion et Expertise (IFSE) socles de ses IT sur celles des ITRF des universités.

Le fait de ne pas avoir attendu la notification du budget 2020 pour accéder à cette demande récurrente de notre syndicat et d'avoir pris en compte la circulaire demandant cet alignement, adressée en novembre 2017 par le Ministère aux EPST, est un plus appréciable pour les agents IT.

Ils voient ainsi leur rémunération progresser et cela instaure un peu plus de justice entre personnels travaillant dans un.e même unité ou service, effectuant le même travail mais avec, à fonction égale, des régimes indemnitaires souvent différents car n'ayant pas la même tutelle.

Il faut maintenant que cette avancée soit actée dans le budget 2020 par le Ministère de manière à ce que cela n'ait pas d'effet sur l'emploi et sur la dotation des unités.

Certaines universités ou EPST continuent toutefois d'être mieux disantes en matière indemnitaire et nous espérons qu'une harmonisation complète par le haut sera décidée à l'occasion de la loi de programmation pour la Recherche.

Par ailleurs nous rappelons notre attachement à une revalorisation régulière des socles, à minima à hauteur de 5% tous les 4 ans.

Enfin nous exigeons toujours la revalorisation des primes (actuellement ridiculement basses) de tous les chercheurs, avec une première prise en compte dans le budget 2020.

Pour le SGEN-CFDT Recherche^{EPST}
Marie Agnès Berger, élue des personnels